Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n°53

Juin 2020

Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans

Editorial

Ce cinquante-troisième bulletin de l'Ovlej est publié dans un contexte particulier, lié à la crise sanitaire induite par la Covid-19 et à ses impacts sur le quotidien de l'ensemble de la population française. Cette situation a eu pour conséquence directe et immédiate une mise entre parenthèses des activités organisées par les Accueils collectifs de mineurs, qu'ils soient avec ou sans hébergement. Les accueils de loisirs ont été fermés, les séjours prévus pour les vacances de printemps annulés et le doute à longtemps plané sur les possibilités d'ouverture et les modalités d'organisation pour la période estivale.

En tant qu'observatoire spécialisé sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes, l'Ovlej ne pouvait rester inactif face à cette situation. Nous avons, dès la fin du mois d'avril, travaillé sur une enquête flash sur « *Les vacances d'été 2020 des enfants et des adolescents* ». L'objectif était d'aider les organisateurs à se positionner, d'un point de vue stratégique, quant à la mise en œuvre d'activités cet été. Les résultats de ce travail, restitués sous format webinaire le 19 mai, sont disponibles sur notre site. Cette investigation, motivée par la situation de confinement-déconfinement, se poursuit actuellement et nous pourrons vous proposer d'autres éléments d'analyse dès le début du mois de juillet.

Par ailleurs, nous vous présentons aujourd'hui les résultats de l'étude que l'Ovlej a conduite avec le Crédoc, au mois de janvier 2020. Celle-ci avait pour ambition de fournir un regard d'ensemble sur les pratiques de loisirs collectifs, les départs en vacances et en séjours collectifs, réalisées par les jeunes âgés entre 5 et 19 ans, au cours de l'année 2019. Les données présentées dans ce bulletin viennent s'agréger à celles fournies par des études précédentes (Insee, Cnaf, Ovlej,...) et permettent d'évaluer et de mieux comprendre les évolutions de ces pratiques. Mais plus que cela, ce 53ième bulletin, fondé sur une ambition d'études de type « barométrique », pose également un jalon temporel, une photographie des pratiques de loisirs et de vacances des enfants et des jeunes telles qu'elles étaient avant la crise sanitaire du printemps 2020. Cela devrait nous permettre, entre autres, d'en mesurer les effets à moyen et long termes.

Alors que l'ensemble des organisateurs dont vous faites partie se mobilise pour préparer au mieux la campagne estivale, c'est au nom de l'ensemble du conseil d'administration de l'Ovlej que je vous souhaite le meilleur été possible, ainsi qu'à vos équipes et, bien-sûr, à l'ensemble des enfants et des jeunes que vous accueillez et qui ont grand besoin de retisser des liens sociaux. Quoi de mieux que les vacances et les loisirs pour faire cela !

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Ce Bulletin présente les principaux résultats d'une enquête menée avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc). Celle-ci a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier des membres fondateurs de l'Ovlej : la JPA et l'UNAT.

Jeunesse au Plein Air
UNAT Le tourisme au service des hommes et des territoires
CRÉDOC Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Si de nombreuses études portent sur les loisirs et les vacances des adultes, celles s'intéressant aux jeunes sont moins fréquentes. L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) a donc souhaité disposer de **données actualisées pour mieux appréhender les habitudes vacancières ainsi que les pratiques de loisirs collectifs des jeunes Français, âgés entre 5 et 19 ans**. Qui sont les enfants et les jeunes qui fréquentent les loisirs collectifs encadrés durant l'année ou pendant les vacances ? Et qui sont ceux qui profitent de départs en vacances ? Les mineurs qui partent en séjours collectifs répondent-ils à des caractéristiques spécifiques ? Et quelle est l'opinion des Français quant à ces départs en colonies ou camps de vacances ? C'est à toutes ces questions que l'Ovlej a souhaité répondre en choisissant de mener une enquête avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).

Les principaux résultats de cette nouvelle enquête sont présentés dans ce Bulletin. Ils nous donnent des **indicateurs portant sur l'année 2019**. La crise sanitaire actuelle pose de nombreuses questions quant aux loisirs collectifs et aux départs ou non-départs en vacances des jeunes. Si cette année verra assurément des changements au niveau des comportements sur l'été, il reste néanmoins important de pouvoir observer les habitudes en « temps hors crise ». Ces données nous permettront d'ailleurs peut-être de pouvoir mieux comprendre quelles seront les évolutions qui s'opéreront cet été et si celles-ci seront durables ou pas.

Les données présentées ici portent sur un échantillon représentatif de la population française, de parents ayant répondu pour plus de 1 000 enfants âgés entre 5 et 19 ans.

LES JEUNES ET LES STRUCTURES DE LOISIRS COLLECTIFS

Différents types de structures proposent aux jeunes Français des loisirs réalisés dans un cadre collectif, que ce soit sur l'année scolaire ou durant les périodes de congés. Qui sont les enfants, les jeunes, qui y participent ? Et existe-t-il des distinctions entre la fréquentation de ces différents accueils ?

Pour cette enquête, l'Ovlej a identifié quatre types de structures pouvant accueillir des jeunes âgés entre 5 et 19 ans :

- Les clubs ou associations à caractère sportif ou culturel,
- Les accueils de loisirs sans hébergement,
- Les mouvements de jeunesse (accueils de scoutismes),
- Les structures d'accueil collectif proposant des loisirs aussi bien aux mineurs qu'aux adultes (maison de quartier, maison de jeunes et de la culture, centre social,…).

Les associations et clubs sportifs ou culturels

En 2019, 46 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans ont fréquenté, au cours de l'année, une association ou un club sportif ou culturel.

C'est ce type de structure qui a été le plus fréquenté parmi les quatre proposées dans l'enquête. La majorité des jeunes (23 %) a participé à ces activités de loisirs collectifs uniquement sur les périodes scolaires, 17 % durant l'ensemble de l'année et 7 % seulement durant les vacances. Ces structures sont particulièrement fréquentées par les jeunes de moins de 14 ans. Parmi les filles âgés entre 5 et 19 ans, 48 % y ont été inscrites en 2019 ; parmi les garçons, cette proportion est de 45 %.

Certaines catégories de familles inscrivent plus souvent leurs enfants dans ce type d'associations ou de clubs : c'est le cas des foyers à hauts revenus (63 % d'entre eux, contre 46 % en moyenne) et des classes moyennes supérieures (53 % d'entre eux). A l'inverse, les enfants dont les parents disposent de bas revenus sont moins souvent que les autres inscrits dans ce type d'accueils (64 % d'entre eux ne les fréquentent pas, contre 54 % en moyenne).

Outre le niveau de revenu, la taille de l'agglomération joue également un rôle dans les inscriptions. 56 % des jeunes vivant dans l'agglomération parisienne sont inscrits dans une association ou un club sportif ou culturel, contre seulement 39 % de ceux qui vivent dans une commune rurale.

Les accueils de loisirs sans hébergement

En 2019, 22 % des jeunes âgés entre 5 et 18 ans[1] ont été inscrits dans un accueil de loisirs sans hébergement. Peu de distinction s'observe sur la période d'inscription : 9 % ont fréquenté ces accueils de loisirs uniquement pendant les vacances, 7 % spécifiquement pendant la période scolaire et 6 % sur l'ensemble de l'année. La fréquentation de ces accueils décroît avec l'âge des enfants : 39 % des 5-7 ans y ont été inscrits en 2019 ; 29 % des 8-10 ans et 22 % des 11-13 ans. Cette proportion passe en dessous de la moyenne pour les 14 ans et plus. A l'inverse des associations et clubs sportifs et culturels, les garçons sont légèrement surreprésentés dans les accueils de loisirs : 24 % d'entre eux y sont inscrits en 2019, contre 21 % des filles.

Les familles les plus représentées dans les accueils de loisirs sans hébergement sont celles ayant des hauts revenus (30 % des enfants issus de ces foyers inscrits, contre 22 % en moyenne) et des bas revenus (25 % d'entre eux). Le fait de vivre dans un foyer où les deux parents travaillent augmente également le taux d'inscription dans ces accueils (26 %, contre 19 % des enfants où seul un des parents exerce une activité professionnelle). Les enfants des classes moyennes supérieures se distinguent par leur non-inscription dans ces accueils de loisirs (85 % d'entre eux, contre 77 % en moyenne). Ces familles semblent donc avoir une préférence pour les associations et clubs sportifs (où elles sont à l'inverse surreprésentées).

Enfin, le lieu de résidence influe également sur le taux d'inscription dans ces structures : les enfants vivant dans l'agglomération parisienne, ainsi que des communes de 20 000 à 100 000 habitants présentent des taux d'inscriptions plus importants que la moyenne (31 % d'inscrits parmi les jeunes vivant dans l'agglomération parisienne et 25 % pour les communes de 20 000 à 100 000 habitants).

[1] Les accueils de loisirs ne pouvant accueillir que des mineurs, le pourcentage a été calculé uniquement sur les 5-18 ans, et non pas sur les 5-19 ans comme pour les autres structures.

Zoom sur les périodes de fréquentation

Ces indicateurs sur les accueils de loisirs peuvent être mis en parallèle avec ceux de deux enquêtes réalisées les années précédentes. Celle de l'Ovlej d'abord, réalisée en 2011, sur les vacances des enfants et des adolescents ; et celle de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) : *« Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires en 2016 »*. Notons néanmoins que si l'enquête de l'Ovlej portait sur la même tranche d'âge que cette nouvelle enquête (les 5-19 ans), ce n'est pas le cas du Baromètre de la Cnaf qui se centre uniquement sur les enfants âgés entre 3 et 10 ans.

Entre septembre 2010 et août 2011, selon l'Ovlej, 22 % des 5-19 ans ont été accueillis en centre de loisirs. 11 % uniquement pendant les vacances scolaires, 8 % pendant l'année et les vacances, et 3 % spécifiquement sur la période scolaire. Ces données diffèrent donc quelques peu de celles portant sur 2019 ; la distinction la plus notable étant une croissance de la fréquentation sur la période scolaire (3 % en 2010 contre 7 % en 2019). N'oublions pas que la réforme des rythmes scolaires est intervenue en 2013, ayant pour effet une forte croissance du nombre de places ouvertes durant les périodes scolaires. Si, depuis la rentrée 2017, des dérogations sont possibles pour permettre aux communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de classe de 4 jours, il est néanmoins probable que cette évolution de la fréquentation soit en partie liée à cette réforme. Cependant, le taux d'inscription global ne varie pas ou peu. Peut-on alors traduire ces résultats simplement comme une évolution des pratiques des familles quant à la période où elles inscrivent leurs enfants ?

Dans la dernière publication de la Cnaf, les indicateurs portant sur 2016 allaient dans le sens de cette nouvelle enquête. 14 % des 3-10 ans fréquentaient ces accueils uniquement pendant les vacances, 6 % spécifiquement le soir en semaine ou le mercredi après-midi et 6 % alternaient entre les périodes scolaires et de vacances. Nous retrouvons donc une fréquentation quasi-similaire entre ceux qui ne se rendent au centre que durant la période scolaire et ceux qui y vont toute l'année.

Les structures accueillant aussi bien des mineurs que des adultes

Notons tout d'abord que ces structures peuvent porter en leur sein des accueils de loisirs. Dans ce cas là, il est possible que certains parents n'aient pas fait la distinction entre « accueils de loisirs » et le type d'organisme qui la porte, ce qui peut fausser quelque peu les résultats sur ces deux types de structures.

En 2019, 15 % des 5-19 ans ont été inscrits dans une structure de type maison de quartier, maison de jeunes et de la culture, centre social, accueillant aussi bien des mineurs que des adultes. La majorité (7 %) ont été inscrits uniquement en période de vacances, 4 % seulement en période scolaire et 4 % sur l'ensemble de l'année. Les jeunes les plus souvent inscrits dans ce type d'accueils ont entre 5 et 10 ans (18 % de cette tranche d'âge). Les 14-16 ans sont également bien représentés. En effet, 15 % d'entre eux les fréquentent, soit une proportion identique à la moyenne. Notons que pour les accueils de loisirs et les associations ou clubs sportifs et culturels, cette tranche d'âge était sous-représentée par rapport aux taux moyens. Comme pour les accueils de loisirs, les garçons sont légèrement surreprésentés : 16 % des garçons de 5-19 ans ont fréquentés ce type de structure, contre 13 % des filles.

Une fois de plus, les enfants issus des foyers à hauts revenus sont plus nombreux à être inscrits que les autres (22 % d'entre eux, contre 15 % en moyenne). C'est également le cas des jeunes vivant dans l'agglomération parisienne (21 %).

Populations sur ou sous-représentées par rapport au taux d'inscriptions moyens, selon le type de structure

	Associations et clubs sportifs ou culturels	Accueils de loisirs	MJC, centre social,...	Mouvements de jeunesse
Taux d'inscription moyen des 5-19 ans	**46 %**	**22 %***	**15 %**	**13 %**
Bas revenus	- - -	+	+	+
Classes moyennes inférieures	=	-	=	-
Classes moyennes supérieures	+ +	- -	-	-
Hauts revenus	+ + +	+ +	+ +	+ +
Communes rurales	- -	-	-	-
2 000 à 20 000 habitants	=	=	=	-
20 000 à 100 000 habitants	=	+	-	=
Plus de 100 000 habitants	=	-	+	=
Agglomération parisienne	+ + +	+ +	+ +	+

Note de lecture :

Le signe positif indique une surreprésentation des enfants, selon les catégories de familles indiquées, par rapport au taux d'inscription moyen. A l'inverse, le signe négatif indique une sous-représentation. Les signes sont plus ou moins nombreux selon que les écarts avec la moyenne sont plus ou moins importants.

* Taux pour les 5-18 ans, les accueils de loisirs ne concernant que les mineurs.

Les mouvements de jeunesse

En 2019, 13 % des 5-19 ans ont été inscrits dans un mouvement de jeunesse (scouts, éclaireurs). Comme pour les accueils de loisirs, mais de manière encore plus prononcée, quasiment aucune distinction ne s'observe sur la période d'inscription : 5 % ont fréquenté ce type de structure sur l'ensemble de l'année, 4 % uniquement pendant la période scolaire et 4 % seulement pendant les vacances. Ces accueils de scoutismes sont particulièrement fréquentés par les jeunes âgés entre 8 et 16 ans : 15 % des 8-10 ans, 14 % des 11-13 ans et 13 % des 14-16 ans. Aucune distinction ne s'observe en termes de genre : 12 % des garçons et des filles de 5-19 ans y ont été inscrits en 2019.

Comme pour les autres types de structures, les enfants issus des foyers à hauts revenus fréquentent plus souvent que les autres ces mouvements de jeunesse (20 % d'entre eux, contre 15 % en moyenne).

Plus de la moitié des 5-19 ans ont fréquenté une structure collective de proximité

Au total, c'est 56 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans qui ont été inscrits, sur l'année 2019, dans au moins une de ces structures proposant des loisirs collectifs.

Ces données montrent que les enfants des foyers à hauts revenus, ainsi que ceux vivant dans l'agglomération parisienne, participent bien plus que les autres à ces activités, proposées dans un cadre collectif, et cela quel que soit le type de structure. Il serait intéressant d'en connaître les raisons : est-ce lié à des problématiques de conciliation vie professionnelle / vie personnelle (trajets plus longs, amplitude de travail plus importante,…) ; à des questions purement financières ; à une offre de structures plus importante en région parisienne qu'ailleurs ; ou peut-être à des attentes spécifiques de la part de ces familles envers les loisirs de leurs enfants ?

Notons que les enfants des familles à bas revenus sont légèrement surreprésentés dans les structures collectives de loisirs, hormis pour les associations et clubs sportifs ou culturels. A l'inverse, les familles des classes moyennes supérieures privilégient ce type de structures au détriment des autres accueils.

Concernant le lieu de résidence, il est important de noter que les enfants et les jeunes vivant dans une commune rurale (moins de 2 000 habitants) fréquentent moins que la moyenne ces structures collectives de loisirs.

Enfin, ces résultats permettent également d'observer qu'un « décrochage » s'effectue après 13 ans pour les associations et clubs sportifs et culturels, tout comme pour les accueils de loisirs. Le graphique ci-contre montre en effet que les taux d'inscriptions des 14-16 ans sont, pour ces deux types de structures, inférieurs à la moyenne, ce qui n'est pas le cas pour les mouvements de jeunesse et les structures accueillant mineurs et adultes.

Taux d'inscription selon le type de structures et l'âge des jeunes

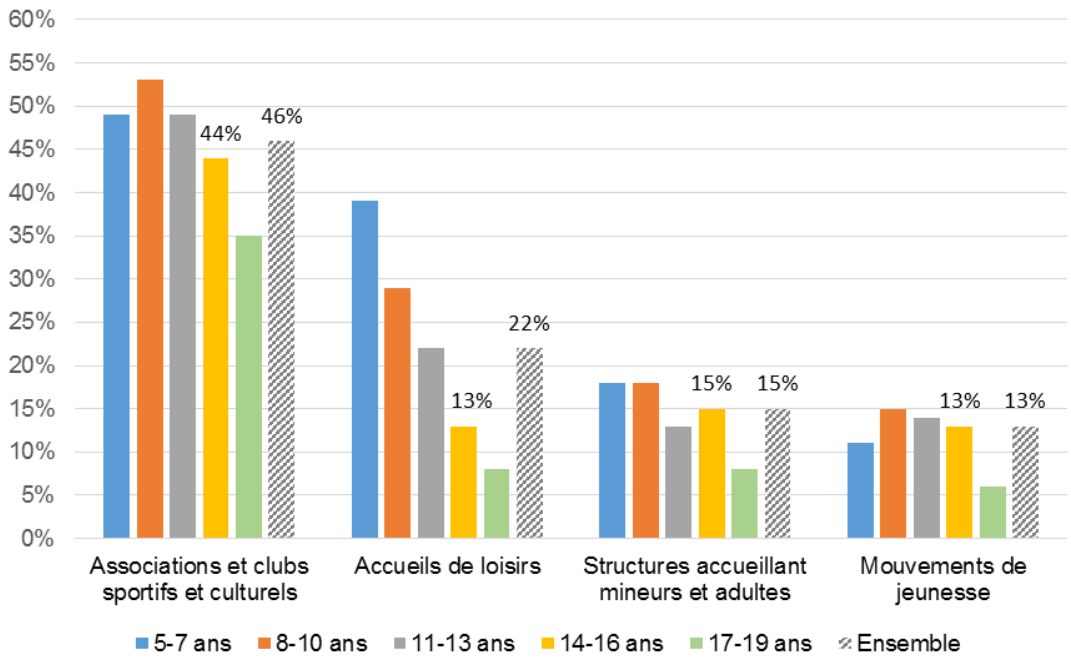

LES DEPARTS EN VACANCES

Les dernières données portant sur le départ ou non-départ en vacances des 5-19 ans dataient de 2011 (Ovlej). Il semblait donc nécessaire de pouvoir les réactualiser. Quelles sont les principales raisons au non-départ en vacances des enfants et des jeunes ? Qui sont aujourd'hui ceux qui partent en vacances ? Et de quelle manière partent-ils ?

Pour cette enquête, l'Ovlej s'est centré sur le départ en vacances tel qu'il est défini par l'Organisation mondiale du tourisme (1995), à savoir un départ d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel (hors voyages scolaires, déplacements pour les études ou pour des raisons de santé).

Quelques données sur les départs en vacances des Français

Chaque année, le Crédoc interroge les Français (15 ans et plus) sur leurs départs en vacances. Si les questions spécifiques à l'Ovlej se sont axées uniquement sur les 5-19 ans, il est néanmoins intéressant de pouvoir regarder, dans un premier temps, les données plus générales sur les départs en vacances des Français.

Selon le Crédoc, en 2019, 63 % des Français sont partis au moins une fois en vacances (séjours d'au moins quatre nuits consécutives, hors raisons professionnelles). Ce taux de départ cache néanmoins des disparités selon les catégories de population.

Un écart de 35 points existe entre les bas et les hauts revenus : si 82 % des personnes ayant des hauts revenus sont partis en vacances l'année dernière, c'est le cas de seulement 47 % des « bas revenus».

Les habitants de l'agglomération parisienne sont, proportionnellement, plus nombreux à partir en vacances (77 % d'entre eux) que les autres Français. Plusieurs pistes d'explications peuvent être apportées à cette spécificité :

- C'est dans l'agglomération parisienne que la part des hauts revenus est la plus importante (31 %, contre moins de 20 % pour les autres villes, quelle que soit leur taille).
- Seulement 16 % des habitants de l'agglomération parisienne sont satisfaits de leur cadre de vie (contre près de trois quart pour les habitants des communes rurales).
- Et 20 % déclarent que la taille de leur logement n'est pas suffisante (contre moins de 13 % pour les habitants des autres communes, quelle que soit leur taille).

Enfin, un dernier facteur semble jouer sur les taux de départ en vacances : avoir ou pas des enfants (cf. graphique ci-dessous). Si 62 % des répondants n'ayant aucun enfant de moins de 20 ans ont déclaré être partis en vacances en 2019, c'est le cas de 65 % de ceux ayant un enfant, 70 % de ceux qui en ont deux et 67 % des familles nombreuses. **Le fait d'avoir des enfants de moins**

Taux de départ en vacances des Français en 2019, selon le nombre d'enfants

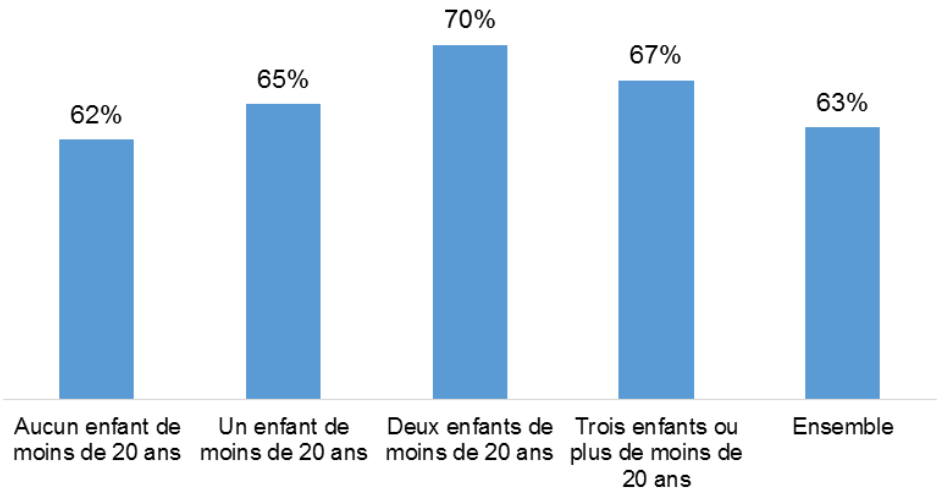

de 20 ans augmenterait donc les chances de partir en vacances. Ces résultats pourraient se traduire par le fait que les personnes accordent d'autant plus d'importance aux départs en vacances lorsqu'il s'agit des enfants. Qu'en est-il alors, concrètement, des départs en vacances des jeunes Français de 5-19 ans ?

Les raisons au non-départ en vacances des 5-19 ans

Attachons-nous, tout d'abord, au non-départ en vacances. En 2019, **36 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans n'ont pas eu la chance de partir en vacances, ce qui représenterait plus de 4 millions d'enfants et de jeunes** (estimations calculées sur la base des données du recensement de la population). Rappelons que ces données ne concernent que les départs d'au moins quatre nuits consécutives. Les courts séjours (week-ends) ne sont donc pas pris en compte ici.

Il a été demandé aux parents quelles étaient les deux raisons principales à ce non-départ en vacances de leur enfant. Sans surprise, **le premier frein est financier** : plus de la moitié des répondants (54 %) citent un manque de moyen. Et cette raison est d'autant plus citée par les foyers à bas revenus (69 %), ceux où l'un des conjoints ne travaille pas (63 %), les foyers dont les parents sont séparés, divorcés ou célibataires (62 %), les familles nombreuses (59 %) et les familles monoparentales (57 %).

Comme le montre le graphique ci-dessous, d'autres raisons à ce non-départ en vacances sont citées, mais dans des proportions moins importantes. Les principales :

- 30 % indiquent que leur enfant ne voulait pas partir en séjour collectif,
- 27 % qu'ils ne pouvaient pas partir avec leur enfant,
- 26 % que leur enfant préférait rester à la maison.

Dans ce « top 4 » des raisons au non-départ en vacances, notons que deux d'entre elles portent sur la place accordée à l'enfant dans le choix de ses vacances.

Selon ces résultats, 30 % des jeunes qui ne seraient pas partis en vacances en 2019 n'ont pas souhaité partir en séjour collectif. Ce chiffre interpelle, d'autant plus qu'il arrive en deuxième position. Peut-on en conclure que les parents ont proposé ce type de départ à leurs enfants et qu'il existerait donc un frein important de la part de certains jeunes ?

L'enquête de l'Ovlej sur le vivre-ensemble en accueils collectifs de mineurs (2019) avait permis de donner la parole à des enfants âgés entre 6 et 14 ans. Si la majorité exprimait le plaisir qu'ils

Les raisons au non-départ en vacances des 5-19 ans

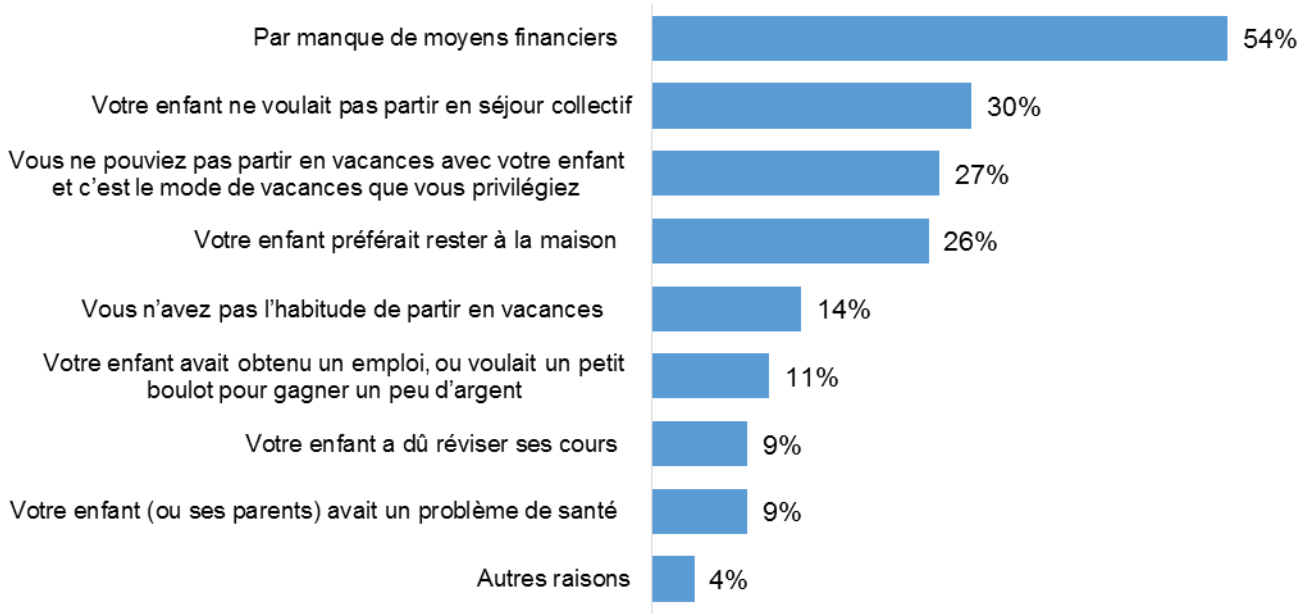

avaient à profiter des séjours collectifs, nombreux indiquaient néanmoins, qu'avant le premier séjour, ils avaient eu peur et avaient parfois hésité à accepter de partir en colonie. Les deux principales peurs exprimées : partir pour la première fois sans ses parents et, surtout, ne pas savoir se faire d'amis et se retrouver seul durant le séjour. Cette étude avait montré que les enfants et les adolescents apprenaient, durant ces séjours, qu'ils étaient capables d'aller vers les autres et, en quelques heures ou quelques jours, de passer d'un séjour avec des inconnus à des vacances entre amis. Les résultats de ces différentes études montrent bien que les freins au départ en séjours collectifs ne concernent pas que les parents et qu'il s'avère nécessaire de rassurer certains jeunes afin de leur donner l'envie de partir.

Pour terminer sur ces raisons au non-départ en vacances des enfants et des jeunes, notons que 14 % des répondants ont déclarés ne pas avoir l'habitude de partir. Rappelons que 27 % des parents ont indiqué qu'ils étaient dans l'impossibilité de partir, or, privilégiant les vacances en famille, leur non-départ impliquait de fait un non-départ de leur enfant. **L'exclusion des jeunes du départ en vacances est donc, dans certaines familles, liée principalement au non-départ de leurs parents (quelle qu'en soit la raison).**

Les départs en vacances des 5-19 ans : qui concernent-ils ?

En 2019, 64 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans sont partis au moins une fois en vacances, ce qui représente près de 8 millions d'enfants (estimations calculées sur la base des données du recensement de la population).

Comme pour leurs aînés, le taux de départ en vacances varie selon les catégories de familles. L'indicateur sur lequel se retrouvent les plus forts écarts est celui du niveau de revenu. **81 % des**

Taux de départ et non-départ en vacances des 5-19 ans, en 2019

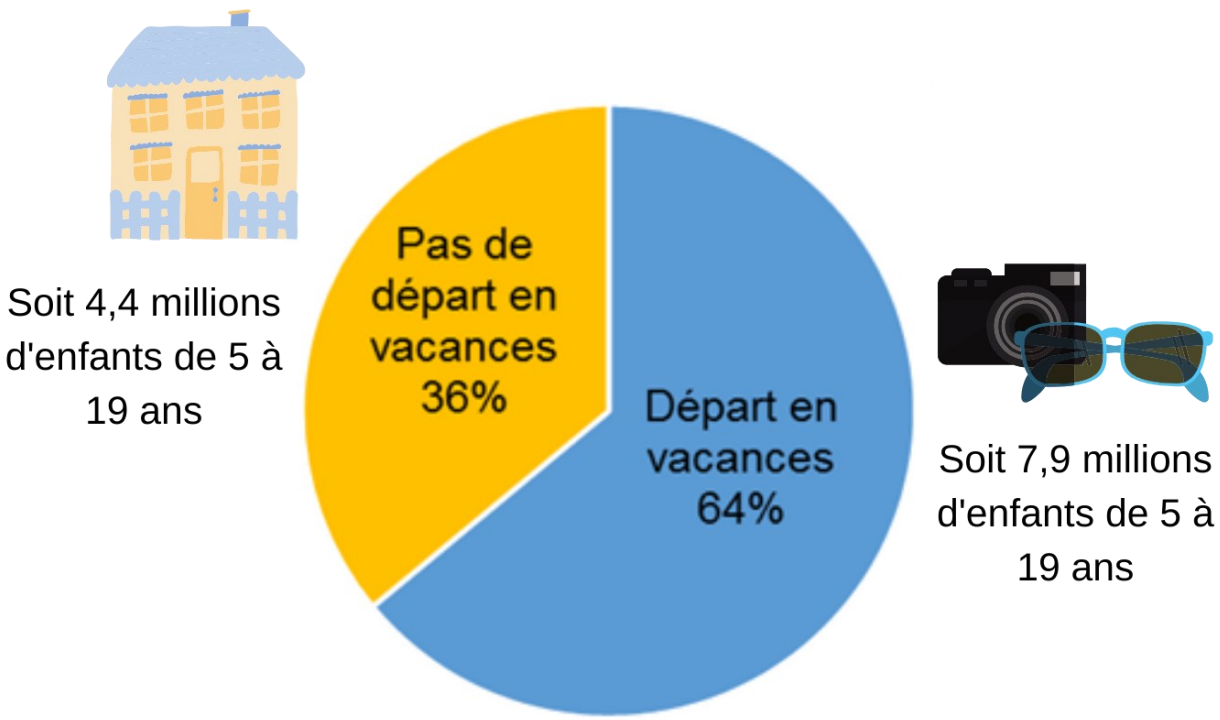

Estimations du nombre d'enfants âgés entre 5 et 19 ans réalisée sur la base des données du recensement.
Lecture : 64 % des enfants de 5 à 19 ans sont partis au moins une fois en vacances (au moins quatre nuits consécutives) en 2019, ce qui représenterait 7,9 millions de jeunes.
A noter, ceux qui ne sont pas partis en vacances ont néanmoins pu bénéficier de courts séjours (1 à 3 nuitées). L'enquête ne nous renseigne pas sur ces courts séjours.

enfants issus des familles à hauts revenus sont partis en vacances, contre 52 % de ceux vivant dans un foyer à bas revenus. Lorsque l'on compare ces données à celles de la population globale (les Français de 15 ans et plus, observés par le Crédoc), on remarque que, pour les bas revenus et les classes moyennes inférieures, les taux de départs en vacances des 5-19 ans sont légèrement plus élevés que ceux de la population globale (cf. graphique ci-dessous). Ils sont par contre quasi-similaires pour les classes moyennes supérieures et les hauts revenus. **Ces résultats montrent donc l'importance, pour les familles, de pouvoir faire partir leurs enfants en vacances.** Ceux ayant moins de moyens financiers vont en effet être plus attentifs aux départs en vacances s'ils ont des enfants que s'ils n'en n'ont pas.

D'autres facteurs jouent également un rôle dans le départ en vacances des jeunes. Le fait d'être issus d'un foyer où l'un des parents est cadre ou exerce une profession intermédiaire multiplie les chances de partir (les taux de départs sont respectivement de 68 % et 72 %). Le niveau de diplôme des parents a également un effet : 72 % des enfants dont les parents sont diplômés du supérieur sont partis en vacances en 2019, contre 48 % seulement de ceux ayant des parents non-diplômés.

Enfin, vivre dans un foyer où les deux parents travaillent multiplie les chances de partir en vacances : en 2019, 69 % des enfants de couples biactifs sont partis au moins une fois en vacances, contre seulement 54 % de ceux pour lesquels un seul parent travaille.

Taux de départ en vacances selon le niveau de revenu, en 2019

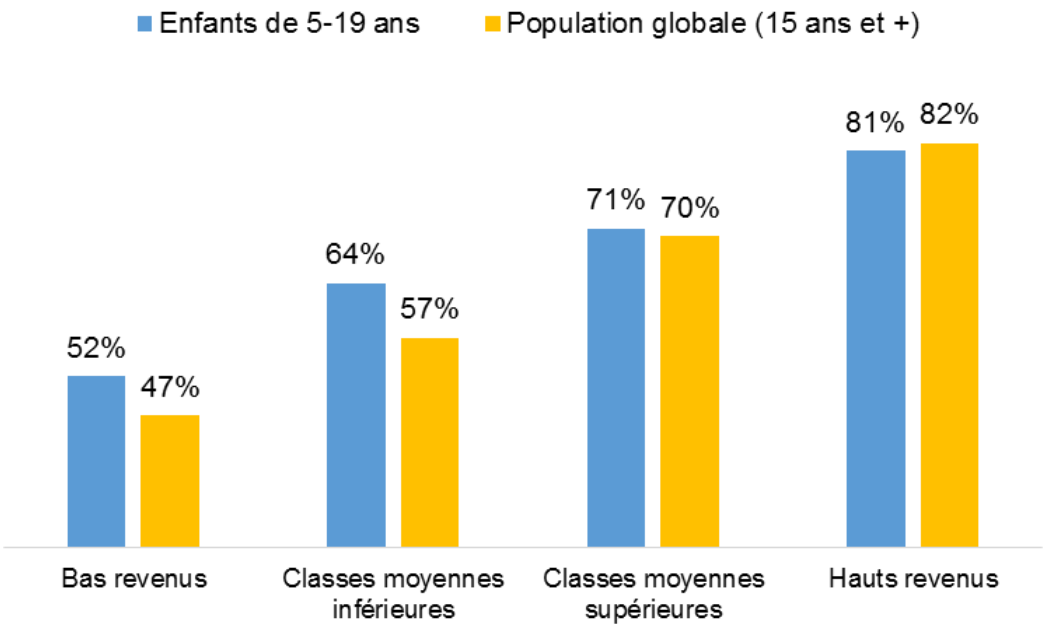

Zoom sur les enquêtes portant sur les départs en vacances des jeunes

Jusqu'en 2004, les taux de départs en vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans étaient produits par l'Insee, dans le cadre d'une enquête vacances réalisée tous les cinq ans. Depuis, les chiffres de la statistique publique sont ceux issus des enquêtes de Suivi de la Demande Touristique (SDT), conduites par la Direction Générale des Entreprises (DGE). Or, celles-ci interrogent uniquement les 15 ans et plus.

Face à ce manque d'informations sur les plus jeunes, l'Ovlej a réalisé, en 2011, l'étude *« Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? »*. Celle-ci avait permis d'interroger 2 551 familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de 5 à 19 ans. L'enquête, par téléphone, avait été réalisée entre le 6 octobre et le 9 décembre 2011. Elle portait sur le départ ou non-départ en vacances pendant la période du 1er septembre 2010 au 1er septembre 2011.

Zoom sur les enquêtes portant sur les départs en vacances des jeunes

Depuis 2011, aucune nouvelle enquête n'a permis de quantifier le taux de départ en vacances (au moins quatre nuits consécutives) des jeunes de 5 à 19 ans. En février 2018, la DGE a publié un quatre pages portant sur les départs en voyages des moins de 15 ans. Les indicateurs produits n'étaient malheureusement pas comparables avec les précédentes enquêtes : par la tranche d'âge observée ; par le champ de recherche, il s'agissait de données sur les voyages des jeunes (au moins une nuitée, incluant les voyages scolaires) et non pas sur les vacances (quatre nuitées consécutives, hors voyages scolaires) ; et enfin, par la méthodologie. Deux enquêtes distinctes ont en effet permis la réalisation de ce quatre pages : l'une portant sur les départs en voyages avec les parents réalisés sur l'année 2016 (données issues de l'enquête SDT), l'autre (enquête ponctuelle) portant sur les voyages des moins de 15 ans sans leurs parents réalisés entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017. Cette méthodologie ne permet donc pas de connaître, de manière globale, la part de ceux qui ont bénéficié de départs en voyages (qu'ils soient réalisés avec ou sans les parents).

L'Ovlej a donc souhaité mettre en place une nouvelle enquête, permettant notamment d'actualiser le taux de départ en vacances des 5-19 ans. **La comparaison avec les données de 2011 est à lire avec prudence** car, compte tenu de contraintes financières, un nombre moindre de parents a été interrogé et la passation s'est faite en ligne et non pas par téléphone. De plus, l'échantillon a été constitué pour être représentatif de la population française (puisque l'enquête s'inscrit dans le cadre du dispositif barométrique « Conditions de vie et aspirations des Français » du Crédoc, seule enquête donnant les taux de départs en vacances des 15 ans et plus), tandis que l'échantillon de l'enquête de 2011 avait été constitué pour être représentatif des familles françaises.

Entre 2004 et 2011, le taux de départ en vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans était resté stable : 75 % étaient partis au moins une fois dans l'année sur un séjour d'au moins quatre nuits consécutives. L'enquête réalisée avec le Crédoc nous indique qu'en 2019, ce taux de départ ne serait plus que de 64 %. Compte tenu des indications détaillées plus haut, il est difficile de commenter cette évolution.

Evolution des taux de départ en vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans

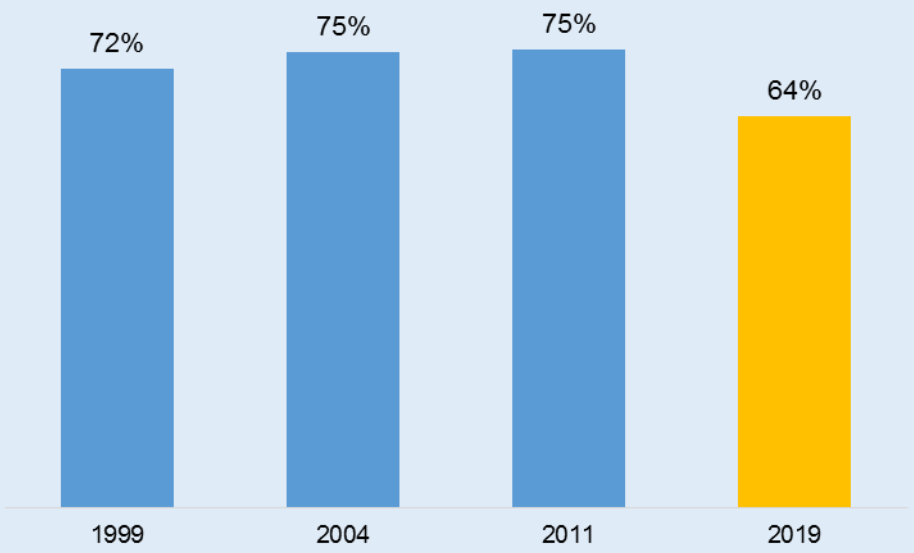

Sources : Insee - enquêtes vacances 1999 et 2004 (traitement Ovlej 2006) ; Ovlej 2011 ; Ovlej/Crédoc 2019 (enquête « Conditions de vie et aspirations »).

Quelles vacances pour les 5-19 ans ?

Le mode de départ le plus courant est un séjour avec les parents : plus de trois-quarts des jeunes vacanciers (77 %) en ont bénéficié en 2019. Les autres modes de départs proposés dans l'enquête concernent des séjours sans les parents :

- 33 % des partants ont profité de séjours avec ou chez d'autres membres de la famille,
- 31 % sont partis en séjours collectifs (colonie, camp de vacances, scoutisme, mini-séjour, séjour linguistique, stage sportif ou musical),
- 19 % ont profité de séjours chez ou avec des amis.

La proportion de départ en séjours collectifs interpelle car elle paraît relativement haute au vue des données de fréquentation recueillies par la DJEPVA[2]. Il est donc probable qu'elle soit surévaluée dans cette enquête, qui porte pourtant sur un échantillon représentatif de la population française.

L'enquête ne nous renseigne pas sur le nombre total de séjours dans l'année, par contre, elle nous permet de savoir si les enfants et les jeunes ont bénéficié de départs sur différentes modalités. Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessous :

- 40 % des vacanciers de 5-19 ans ne sont partis qu'avec leurs parents en 2019,
- 37 % ont eu la chance de cumuler départ avec et sans leurs parents,
- Enfin, 21 % sont uniquement partis sans leurs parents.

Parmi ceux qui partent exclusivement avec leurs parents, nous retrouvons particulièrement les enfants dont les parents sont séparés (66 % partent uniquement avec leurs parents contre 40 % en moyenne), ainsi que les plus jeunes (48 % des 5-7 ans).

Parmi les jeunes qui ont pu profiter d'un départ en séjour collectif, la majorité a également pu partir avec ses parents : 20 % ont cumulé vacances en famille et en séjour collectif et 11 % sont partis uniquement en séjour collectif.

Répartition des 5-19 ans étant partis en vacances en 2019, selon le mode de départ

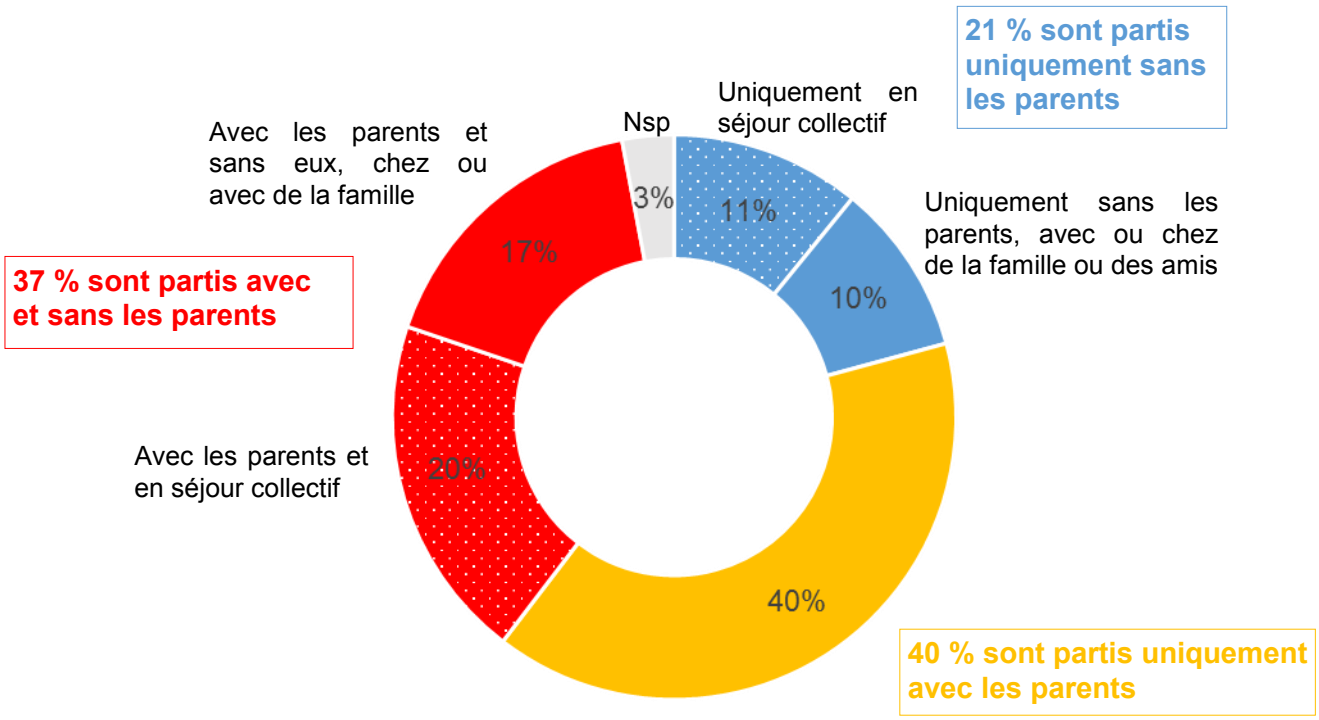

[2] Cf. Bulletin n°51 de l'Ovlej, *« Note d'analyse—Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 »*, novembre 2019. Sur l'année 2018-2019 (septembre à août), 1 445 869 départs de mineurs ont été enregistrés sur l'ensemble des séjours collectifs (hors camps de scoutisme, qui ne sont pas comptabilisés).

LES SEJOURS COLLECTIFS

Selon les résultats de cette enquête, parmi l'ensemble des jeunes français âgés entre 5 et 19 ans, 20 % ont pu profiter d'au moins un séjour collectif en 2019. Si l'on observe uniquement les jeunes ayant eu la chance de partir en vacances, cette proportion est de 31 % (comme indiqué précédemment, il est probable que cette donnée soit surévaluée par rapport à la population française).

Mais quel est le profil des familles qui font partir leurs enfants en séjour collectif ? Et que pensent les Français de ce type de séjour ?

Zoom sur l'échantillon de répondants

L'enquête menée avec le Crédoc porte sur l'ensemble des séjours collectifs. Parmi les 5-19 ans partis en vacances :

- 15 % ont indiqué être partis en colonie, camp de vacances ou de scoutisme,
- 12 % en mini-camp organisé par l'accueil de loisirs,
- 10 % en séjour linguistique,
- 9 % en stage musical ou sportif.

A la lecture de ces données, nous pouvons penser que les « séjours spécifiques » (séjours linguistiques, sportifs, artistiques ou culturels) sont surreprésentés dans cette enquête, par rapport aux données de fréquentation recueillies chaque année par la DJEPVA.

Nous savons que ces séjours sont particulièrement fréquentés par des adolescents. Or, dans l'échantillon, les 14-17 ans ayant fréquentés un séjour collectif (quel que soit le type) sont effectivement surreprésentés par rapport aux données de fréquentation recueillies par la DJEPVA sur l'année 2018-2019 (7 points de plus).

Notons néanmoins que, sur cette année 2018-2019, la fréquentation des 14-17 ans sur les séjours collectifs était en progression de 4 % par rapport à l'année précédente, tandis que celle des 6-13 ans stagnait (cf. Bulletin n°51 de l'Ovlej).

Qui sont, parmi les vacanciers, les enfants et les jeunes qui partent en séjours collectifs ?

Comme pour le départ en vacances, le taux de départ en séjour collectif varie selon les catégories de familles. L'enquête menée par l'Ovlej en 2011 avait déjà mis en lumière que le départ en séjour collectif était soumis à des inégalités sociales et économiques, liées au niveau d'études des parents, à leur niveau de revenu et à l'accès à des aides financières.

Dans cette nouvelle enquête, le facteur sur lequel s'observe les plus forts écarts est celui du lieu de résidence : sont surreprésentés en séjours collectifs les enfants habitants dans l'agglomération parisienne (42 % de ceux étant partis en vacances sont partis en séjour collectif, soit 11 points de plus que la moyenne), et ceux des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants (40 %, soit +9 points).

Le niveau de revenu des parents influe également le départ en séjour collectif : les enfants issus de foyer à bas revenus partent plus que les autres (40 %, +9 points), tout comme ceux dont les parents ont des hauts revenus (38 %, +7 points). Ces séjours accueilleraient donc majoritairement des enfants issus des deux extrêmes, en termes de niveaux de revenus. Les classes moyennes sont ainsi moins représentées. Nous retrouvons ici le même constat que pour les accueils de loisirs sans hébergement.

Comme pour les départs en vacances de manière générale, les jeunes dont les parents exercent une profession intermédiaire ou sont cadres partent plus souvent en séjours collectifs que les autres (respectivement 38 % et 33 %).

Enfin, dans son enquête « Conditions de vie et aspirations », le Crédoc interroge les Français sur de nombreux sujets, dont la confiance qu'ils accordent aux autres personnes et à certains organismes. Les résultats sur les séjours collectifs montrent que les parents qui ont inscrits leur enfant sur ce type de séjour pensent plus que la moyenne qu'« il est possible de faire confiance aux autres » : 52 % d'entre eux, contre 33 %, en moyenne, chez les parents dont les enfants de 5

à 19 ans sont partis en vacances. Et 78 % des parents dont les enfants sont partis en séjour collectif font confiance aux associations, contre 70 % en moyenne. **La fréquentation des séjours collectifs pourrait donc, en partie, être liée à la confiance que les parents accordent aux autres personnes ou aux organismes qui organisent ces séjours.**

Et quels sont ceux qui partent en vacances mais pas en séjour collectif ?

L'enquête nous permet d'observer, parmi ceux qui partent en vacances, quels sont les enfants et les jeunes qui ont le moins recours à ces séjours collectifs.

En moyenne, 69 % des jeunes vacanciers n'ont pas profité des séjours collectifs en 2019, c'est le cas de 81 % de ceux dont les parents sont séparés ou divorcés, et de 78 % des enfants âgés entre 5 et 7 ans. Nous avons effectivement déjà mentionné que ces familles privilégient les départs exclusivement avec les parents.

Les enfants des foyers monoparentaux qui profitent de départs en vacances partent également moins souvent en séjours collectifs (77 %).

Enfin, si les bas revenus sont surreprésentés parmi les départs en séjours collectifs, il semblerait néanmoins que les enfants ayant des parents chômeurs ou inactifs y partent moins que les autres (respectivement 63 % et 79 %). Ce résultat pose question : qu'est-ce qui différencient ces familles à bas revenus de celles qui inscrivent leurs enfants en séjours collectifs ? Ces dernières bénéficieraient-elles d'aides spécifiques auprès de leurs employeurs qui leur permettraient d'inscrire leurs enfants ?

L'enquête menée avec le Crédoc ne donne pas de renseignement sur les aides aux vacances, mais celle menée en 2011 par l'Ovlej s'y était intéressée. Elle avait montré que, parmi les enfants et adolescents partis en séjour collectif en 2011 :

- 25 % avait bénéficié d'une aide d'un comité d'entreprise,
- 19 % d'une aide d'une CAF,
- et 14 % de la contribution d'une commune.

Selon ces données, les comités d'entreprises étaient donc les premiers acteurs de l'aide aux séjours collectifs.

Les catégories de famille dont les enfants (5-19 ans)...

partent le plus en vacances

Hauts revenus
Classes moyennes supérieures

Professions intermédiaires
Cadres

Parents diplômés du supérieur

Foyers biactifs (où les deux parents travaillent)

Agglomération parisienne
Communes de plus de 100 000 habitants

partent le plus en séjours collectifs

Agglomération parisienne
Communes de 20 000 à 100 000 habitants

Bas revenus
Hauts revenus

Professions intermédiaires
Cadres

partent en vacances mais pas en séjours collectifs

Parents séparés ou divorcés

Enfants de 5 à 7 ans

Foyers monoparentaux

Parents chômeurs ou inactifs

**Données portant sur les départs en 2019*

L'opinion des Français sur les séjours collectifs

Dans cette enquête menée avec le Crédoc, il a été demandé à l'ensemble des répondants (qu'ils aient ou non des enfants) s'ils considéraient que partir en séjour collectif durant son enfance ou son adolescence soit une chance.

Les trois quarts des Français ont répondu par l'affirmative, que l'enfant ait ou pas la possibilité de partir avec sa famille. Comme le montre le graphique ci-dessous, cette proportion est d'autant plus forte lorsqu'il s'agit du début de l'adolescence : 82 % des Français pensent que c'est une chance de partir en séjour collectif entre 11 et 14 ans, contre 74 % pour les 6-10 ans et les 15-18 ans.

Parmi les personnes qui pensent que partir en séjour collectif est une chance pour les mineurs, plus nombreux sont ceux qui considèrent que c'est une chance même si l'enfant a la possibilité de partir en vacances avec ses parents. Il n'est donc pas question ici simplement du droit au départ en vacances, mais bien d'un intérêt pour ces départs collectifs entre pairs.

L'âge du répondant semble jouer quelque peu dans ces opinions. Ceux qui souscrivent le plus à cette idée sont les personnes de 70 ans et plus, et cela quel que soit l'âge de l'enfant. Pour la tranche d'âge 11-14 ans, ils sont plus de la moitié (56 %) a estimer que c'est une chance pour l'enfant même s'il peut partir avec ses parents. Les personnes de 25-39 ans sont également particulièrement convaincues par cette idée. Pour le départ en séjours collectifs des 6-10 ans, c'est eux qui enregistrent la plus forte proportion : 43 % pensent que c'est une chance même si l'enfant peut partir avec ses parents.

Les habitants de l'agglomération parisienne et les hauts revenus affirment également plus souvent que la moyenne que les séjours collectifs sont une chance pour les enfants. Notons que ces deux catégories de population sont également celles qui partent le plus en vacances (adultes comme enfants). Ceux sont également des familles qui inscrivent plus facilement que d'autres leurs enfants en séjours collectifs.

Si ces résultats sont particulièrement positifs concernant l'opinion des Français sur les séjours collectifs, il est néanmoins important de noter que **les parents d'enfants de moins de 16 ans sont un peu moins convaincus que les autres par cette idée pour les moins de 15 ans** : pour les enfants âgés entre 6 et 10 ans, ils sont 27 % à répondre « non, ce n'est pas une chance » contre 25 % pour l'ensemble de la population. Pour la tranche d'âge des 11-14 ans, ils sont 19 % à répondre « non », contre 16 % en moyenne. Les écarts ne sont pas très importants, mais ces informations sont à garder en tête puisque ce sont eux qui sont principalement concernés par l'inscription en séjours collectifs des mineurs.

Considérez-vous que partir en séjour collectif durant son enfance ou son adolescence soit une chance...

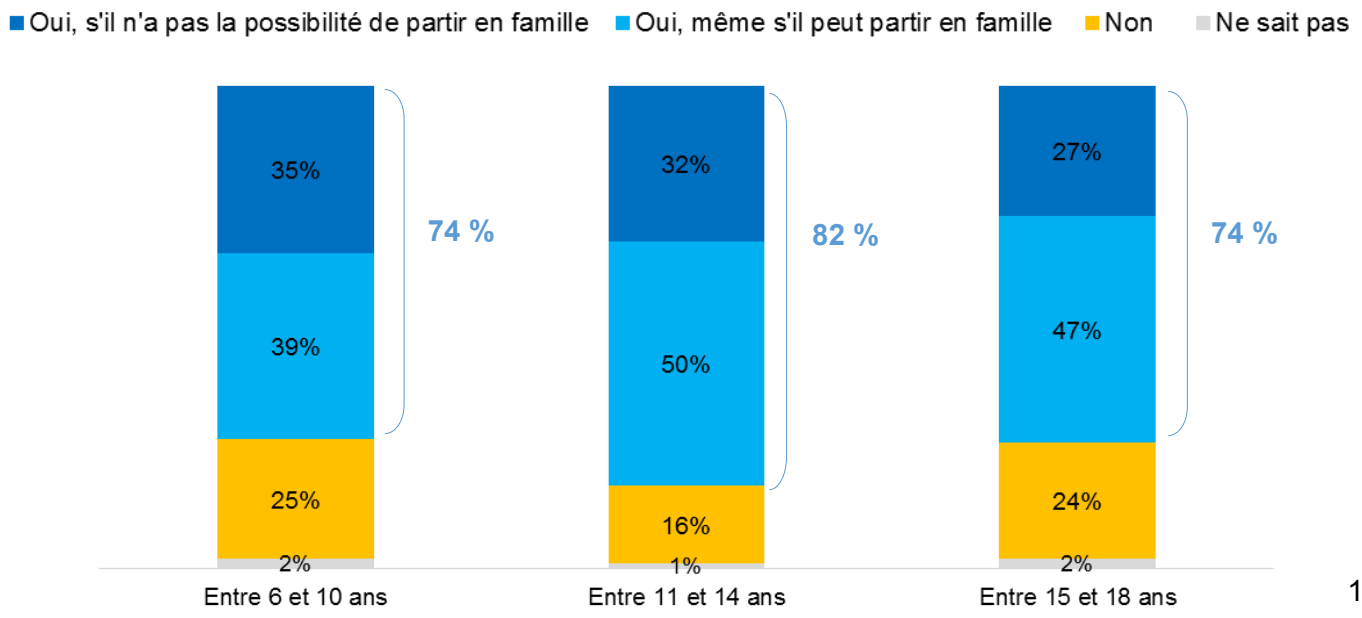

Synthèse : les points à retenir

- Les jeunes âgés entre 5 et 19 ans issus des familles à hauts revenus ou vivant en agglomération parisienne partent plus en vacances et profitent également plus que les autres des séjours et des loisirs collectifs.

Les loisirs collectifs

- Plus de la moitié des 5-19 ans (56 %) ont fréquenté, en 2019, une structure de loisirs collectifs de proximité.
- Les enfants et les jeunes vivant dans des communes rurales participent moins que les autres à ces structures de loisirs collectifs.
- Les classes moyennes supérieures privilégient les associations et clubs sportifs ou culturels, tandis que les bas revenus s'orientent plutôt sur les autres structures d'accueils collectifs.

Les départs en vacances

- Près de 8 millions d'enfants de 5 à 19 ans ont pu partir au moins une fois en vacances en 2019 (64 %). Plus de 4 millions n'en n'ont pas eu la chance (36 %).
- Le non-départ en vacances s'explique en premier lieu par des freins financiers, mais également par le choix de l'enfant ou une dépendance au non-départ des parents.
- Le fait d'avoir des enfants de moins de 20 ans favorise le départ en vacances des Français, tout particulièrement pour les familles à bas revenus et les classes moyennes inférieures.
- Le départ en vacances des jeunes et l'inscription en séjour collectif sont soumis à des inégalités économiques et sociales, liées aux caractéristiques sociodémographiques des parents.
- Les enfants dont les parents sont cadres ou exercent une profession intermédiaire ont plus de chance que les autres de partir en vacances et en séjour collectif.
- Les départs en vacances des jeunes se font majoritairement avec leurs parents (pour 77 % des partants) et, pour 40 %, il s'agit du seul mode de départ en vacances.

Les accueils collectifs de mineurs (ACM)

- Les accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs sans hébergement et séjours collectifs) accueillent des jeunes principalement issus de familles à bas revenus et à haut revenus. Les classes moyennes sont sous-représentées dans les ACM.
- Ils accueillent également plus souvent les enfants vivant dans des communes de 20 000 à 100 000 habitants.
- Les parents inscrivant leur enfant en séjour collectif font plus confiance aux autres personnes que ceux dont les enfants partent en vacances mais pas en séjour collectif.

Bibliographie

CREPIN Arnaud, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2016 », *L'e-ssentiel* n° 170 - 2017, Cnaf, mars 2017, 4 p.

DUCATEZ Natacha, « Note d'analyse - Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 », *Bulletin* n°51, Ovlej, novembre 2019, 11 p.

DUCATEZ Natacha, « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents », *Bulletin* n°52, Ovlej, février 2020, 15 p.

KHIATI Abdel, GITTON François-Pierre, « Les enfants réalisent un tiers de leurs voyages sans leurs parents », *Le 4 pages de la DGE* n°80, DGE, février 2018, 4 p.

MONFORTE Isabelle, *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances*, Ovlej, « Dossier d'étude », n°163, Cnaf, mai 2013, 80 p.

Méthodologie de l'enquête

Avec la mise en place de cette nouvelle enquête, l'Ovlej souhaitait pouvoir évaluer **statistiquement les pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans, afin d'avoir des données actualisées**. Les derniers indicateurs dataient en effet de 2011.

L'enquête a pour objectif de répondre à cinq questions principales :

⇒ Qui sont les enfants et les jeunes qui participent aux loisirs collectifs encadrés ?

⇒ Quel est le taux de départ en vacances des 5-19 ans, et qui part ou ne part pas ?

⇒ A quoi ressemblent les vacances des jeunes ?

⇒ Qui sont les enfants et les adolescents qui partent en séjours collectifs ?

⇒ Quel regard les Français portent-ils sur les séjours collectifs ?

Afin d'avoir des données représentatives, l'Ovlej a choisi de travailler avec le Crédoc, dans le cadre de son dispositif de suivi de la société « Conditions de vie et aspirations des Français » (existant depuis 1978 et renouvelé chaque année).

Le Crédoc offre en effet la possibilité d'intégrer, au sein de leur questionnaire annuel, des questions spécifiques financées par d'autres souscripteurs. L'Ovlej a donc financé cinq questions, en lien avec ses interrogations, venues s'ajouter au « tronc commun » du questionnaire global.

Cette enquête en ligne (entre décembre 2019 et janvier 2020) a permis d'interroger **3 019 personnes âgées de 15 ans et plus**. L'ensemble des répondants a été questionné sur leurs opinions quant aux séjours collectifs. Les parents d'enfants âgés entre 5 et 19 ans (715 personnes) ont également été interrogés sur les pratiques de départs en vacances et de loisirs collectifs encadrés de leur enfant ou de deux de leurs enfants. Ce questionnement spécifique a permis de recueillir une base de données portant sur **1 079 enfants âgés entre 5 et 19 ans**.

L'échantillon de répondants de cette enquête est constitué sur la méthode des quotas (sexe, âge, diplôme, PCS, taille d'agglomération, région), calculés à partir des données du recensement. Les données ont été redressées pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

Le choix de travailler avec le Crédoc a également été pensé dans l'idée de pouvoir renouveler cette enquête à court ou moyen terme. La mise en œuvre d'un dispositif barométrique permettrait en effet de mesurer des évolutions à intervalle régulier. Néanmoins, pour pouvoir être réalisé, ce projet demandera une recherche de financement spécifique.

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Ovlej

ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

Jeunesse au Plein Air

UNAT